

Reprise d'études après qq années de travail

Par **Lorella**, le **23/09/2004** à **13:35**

Bonjour

Je souhaiterais reprendre des études et c'est notamment le droit qui m'intéresse. En effet depuis plus de 10 ans je baigne dans le milieu juridique en entreprise en tant qu'assistante. Mon diplôme d'origine = BTS Assistante de direction. Par contre aucune reconnaissance professionnelle (bulletin de salaire). Mon titre est SECRETAIRE.

En fait je souhaite commencer en licence 2 parce qu'avec mes indemnités ASSEDIC je ne peux être prise en charge que 2 ans maxi. Je veux donc sortir avec un diplôme.

J'apprends ce matin qu'il faut que je dépose un dossier pour une dérogation dont la commission va se réunir demain matin. On aurait pas pu me dire avant ? Je vais donc devoir me dépêcher cet après-midi pour remplir ce dossier et rédiger le courrier de motivation.

Je ne sais pas si je fais le bon choix, mais ai-je un autre choix ? Pensez vous qu'avec une expérience de près de 20 ans + un BTS AD + une licence en droit, ça me donnera un plus dans mon parcours professionnel. Ce que je souhaite c'est devenir juriste. Les matières qui m'intéressent : le droit des affaires et le droit social. Je n'ai personne autour de moi pour me conseiller et au pire on me dit "que vas tu faire avec une licence ? C'est dur de reprendre des études. Entrer en licence 2 directement, comment tu vas faire pour rattraper les cours ?

Merci pour vos conseils éclairés et objectifs.

Je me sens désemparée.

Lorella

PS : continuer vos études si vous le pouvez. Lorsque vous avez quitté le monde étudiant, il est très difficile d'y revenir notamment pour des raisons financières.

Par **Ln**, le **24/09/2004** à **16:34**

Si tu peux entrer en licence 2, c'est super))) et je ne pense pas que tu sois déboussolée. Si tu travailles avec des juristes, tu es habituée au langage juridique wink

La première année permet d'une part de se familiariser avec la fac (parce que c'est pas forcément évident) avec les notions juridiques (mais si tu les as déjà c'est très bien) et la méthodologie.

C'est peut être au niveau de la méthodologie que tu vas avoir des problèmes : comment rédiger un cas pratique, une fiche de jurisprudence, une dissertation etc ... ? mais ce

8)

merveilleux site qu'est juristudiant dans sa toute nouvelle version- propose de très
:wink:

bons conseils méthodologiques Image not found or type unknown

Ici tu trouveras toujours quelqu'un pour t'aider dans la manière de rédiger, ce qui va peut être
:wink:

te faire défaut au départ Image not found or type unknown

Et un bon bouquin emprunté à la BU t'aidera, ou mieux de discuter avec d'autres étudiants
:wink:

Image not found or type unknown

:))

Si reprendre tes études est quelque chose qui te tient vraiment à coeur Image not found or type unknown, je n'ai
qu'une chose à te dire, fais le ! :wink:

Parce que si tu as vraiment la motivation, tu y arriveras Image not found or type unknown Et qu'importe ce que disent
8)

les autres ... avoir une licence en droit ne peut être qu'un plus sur ton CV Image not found or type unknown ... et
même si ça ne t'aide pas à décrocher le Pérou comme boulot, ça t'aura apporté une
:wink:

connaissance juridique non négligeable et qui te restera à vie Image not found or type unknown

:roll:

:wink:

J'espère t'avoir un peu aidé Image not found or type unknown ... bon courage en tout cas Image not found or type unknown

Par Lorella, le 24/09/2004 à 18:36

Bonsoir

Merci pour tes conseils et encouragements.

Je laisse les choses se faire et je verrai après.

Ce qui me fait peur c'est de quitter le monde professionnel pendant 2 ans.

Bonne soirée

Lorella

Par **sanremo34**, le **10/10/2004** à **20:04**

Alors lorella je ne sais pas où tu en es depuis mais moi je n'ai qu'une chose à te dire, fonces... Moi aussi j'ai un bts ad mais je viens de l'avoir et j'ai donc été refusée en 2e année (j'ai passé mon bac à 32 ans en 2002 avec un niveau bep). Donc, demain pour moi c'est le grand jour, j'attaque en 1e année de droit car aller en 2e année n'était pas une priorité puisque je pars du principe que je ne suis plus à 1 an près !!

Ta licence t'apportera forcément quelque chose d'un point de vue professionnel états donné ton expérience et ça j'en suis persuadée. De plus tu peux bénéficier de la formation continue (qui te mettra en partie à l'abri des problèmes financiers) donc tu ne dois pas hésiter.

Tu sais moi aussi j'appréhendais mon arrivée à la fac mais la semaine dernière, j'ai participé à la semaine d'intégration et je n'ai choqué aucun des petits jeunes qui étaient là (par mon grand âge!). Bon, c'est sur que je pourrai t'en dire plus demain, après le 1er jour mais le monde étudiant vaut la peine d'être connu..

Allez courage et vas au bout de tes rêves et de tes ambitions. C'est primordial sinon tu vivras jusqu'à la fin de tes jours avec des regrets. Ca serait dommage tout de même ! De toute façon, au pire la licence ne t'enlèvera rien donc tu ne peux qu'être gagnante.

Alors donne de tes nouvelles si tu veux bien..

Par **Lorella**, le **11/10/2004** à **22:50**

Bonsoir sanremo

Il s'est passé des choses depuis mon dernier message.

La commission m'a donné un avis défavorable pour entrer en licence 2 en raison de mon cursus et un avis très favorable pour entrer en DU Carrières Juridiques 2ème année. Je vois que l'université ne tient pas compte de mon parcours professionnel et s'arrête à mon diplôme d'origine. Le monde professionnel et le monde universitaire sont complètement différents.

Aujourd'hui je me suis inscrite en DU 2 parce qu'on m'a dit que les matières enseignées sont plus professionnalisantes. Faire licence 1 et 2 ne m'apporteront rien professionnellement.

J'ai suivi mon 1er cours aujourd'hui. Au secours ! La prof dicte tout ; tout le monde grattait des pages et des pages et moi je notais de temps en temps. Comme on était peu nombreux (à peine 10) j'ai dû me faire remarquer. Je m'ennuyais. Je savais déjà bcp de choses (le thème droit social : l'embauche et les CDD). De temps en temps je posais des questions pour entrer dans le concret. Mais je pense qu'à la longue je vais perturber les cours. J'ai eu l'occasion de suivre des formations juridiques avec LAMY et F. LEFEBVRE de quelques jours. C'était bcp plus dynamique.

Je suis allée à la bibliothèque et j'ai vu des rapports de stage maîtrise et DESS. En enlevant les annexes, la plupart contenait 20 - 30 pages au mieux 50 pages. Est-ce ce rapport qui valide le diplôme ? Je trouve ça bien maigre.

Je me fais des complexes parce que je n'ai jamais fréquenté l'université, mais je me rends compte que mes connaissances acquises par la pratique professionnelle ont une valeur pro

non négligeable.

Il faut que je demande à me faire rembourser ; ce n'est pas la peine de perdre mon temps. Bye l'université. Au moins j'aurai tenté, je ne pourrai pas regretter plus tard.

Bon courage Sanremo.

Bonne soirée

Lorella

Par **sanremo34**, le **12/10/2004** à **11:01**

Bonjour Lorella. Et bien je suis très déçue pour toi et je comprends ton point de vue et désarroi. Je pensais vraiment qu'avec tes 10 ans d'expérience, tu serais admise en L2. Donc pas étonnant qu'ils ne m'aient pas accepté moi !! Bref tout ça pour dire que peut être tu aurais dû tenter la licence car (moi) je trouve ça passionnant.. Mais bon, c'est toujours pareil, à chacun ses objectifs et priorités.. Ou encore, comme je crois que tu as 1 mois pour renoncer et te faire rembourser, peut être devrais tu attendre un peu ?

Mais il est vrai que j'avais eu le sentiment que quitter le monde du travail ne te réjouissait pas et c'est peut être de là que vient ton mal être. As tu le sentiment de faire un pas (voire plusieurs) en arrière parce que tu retrouves le status d'étudiant ? Tu sais ce n'est pas une tare, c'est même plutôt courageux paraît il ! En tout cas tu peux toujours envisager les cours par correspondance du CNED si vraiment tu ne te sens pas de te retrouver en "ambiance scolaire".. Pense y car dis toi que si tu ne le fais pas aujourd'hui, tu ne le feras probablement jamais et là tu as l'opportunité de le faire alors il faut saisir ta chance de voir ton avenir professionnel évoluer et de quitter définitivement le statut de "secrétaire" pour enfin être reconnue à ta juste valeur. Cela mérite bien quelques petits sacrifices tu ne crois pas ? Allez fonce et courage ! Mais bon quelle que soit ta décision, fais nous un petit coucou pour donner des nouvelles..

Par **Lorella**, le **12/10/2004** à **11:22**

Bonjour Sanremo

Ce matin je suis pareille : aucune motivation à continuer. J'ai appelé la fac pour expliquer comment s'est passé le cours. On m'a dit de suivre une semaine complète pour voir.

Faire 120 km tous les jours pour 2 h 00 de cours (très scolaires) le soir : je ne trouve pas de motivation. Je me suis également aperçu que les cours de la capacité en droit et du DU étaient en majorité communs. On regroupe les personnes au même cours.

Suivre des cours par correspondance (on dit à distance maintenant) ça serait peut être mieux pour moi. Mais maintenant je me méfie. Je ne peux pas revenir à des méthodes scolaires, c'est régresser professionnellement.

A distance il y a le CNED et le CNAM. A voir. De toute façon le CNED ne m'acceptera pas non plus en licence 2 ou 3. Le système est fait comme ça. On doit recommencer à zéro, sans

tenir compte des connaissances acquises. Je suis tout à fait capable d'apprendre, mais pas motivée pour des méthodes scolaires. J'ai l'occasion d'assister à titre perso à des conférences sur l'histoire de l'art. Ca ne pose aucun problème. Je prends qq notes et c'est tout. Personne ne gratte comme une malade. Ca n'a aucun intérêt.

Je trouve que tu as bcp de courage Sanremo. Quel est ton objectif à terme ?

Bonne journée
Cordialement
Lorella

Par **sanremo34**, le **12/10/2004** à **11:44**

Merci Lorella et saches que je comprends ton point de vue même si je ne partage pas tout à fait ton avis sur la question. Mais bon, de toute façon il est clair que reprendre des études c'est très dur et que sans motivation, inutile d'espérer en tirer quelque chose de positif. Donc il faut que tu fasses en fonction de tes propres motivations. Saches aussi que par le cned tu peux tout à fait être acceptée en L2, car d'une fac à l'autre ça diverge donc moi je t'encourage vivement à essayer car qui ne tente rien, n'a rien et au moins comme ça tu seras fixée et tu ne pourras avoir aucun regret !!

Quant à moi, j'aspire à passer un jour le concours d'avocat mais bon, j'ai bien les pieds sur terre et même si je n'y parviens pas, j'essayerai de m'y approcher au plus près avec comme porte de sortie, toujours la possibilité d'associer mon BTS Ad avec mon expérience professionnelle et ce que j'aurai fait en droit pour décrocher un bon poste. Ou alors l'enseignement (dans le cadre de formation, pas prof de fac bien sur!!)... On verra ! J'avance par étape car je connais la vie et ses travers mais en ayant pourtant toujours mon projet en arrière plan. Voilà !
Et bonne chance à toi.

Par **Lorella**, le **12/10/2004** à **14:27**

Sanremo

Eh bien je ne savais pas qu'il pouvait y avoir des différences d'une fac à l'autre. Aujourd'hui j'ai le moral plutôt en berne, mais demain je m'informerai sur les cours à distance CNED et CNAM.

Je me dis que les cours du DU CJ sont bien pour des personnes n'ayant jamais travaillé dans le droit. Tout nouveau, tout beau. Avec de l'expérience professionnelle, on devient plus exigeant et on a besoin de cours liés directement avec la vie professionnelle. Ce que j'ai vu hier soir en 2 h 00, j'aurai pu le lire en 1/2 heure chez moi.

Très contente de discuter avec toi.
Je te souhaite une bonne rentrée.

Cordialement

Lorella

Par **sanremo34**, le **13/10/2004** à **09:18**

Merci Lorella !

Tu sais il faut quand même avouer que les études restent les études donc pas de rapport vraiment direct avec le professionnel. Mais le but c'est d'apprendre des choses donc je reste de plus en plus persuadée que les cours par correspondance (ou à distance) sont tout à fait ce qu'il te faut. Moi aussi j'y ai pensé et j'ai d'ailleurs envoyé mon dossier, il y a environ 2 semaines. Donc j'attends toujours la réponse... Mais je n'y crois pas trop ! En fait le cned "bosse" avec l'université Paris I et il faut donc faire la demande de L2 à Paris pour ensuite s'inscrire au cned. Prends contact avec le cned qui te donnera toutes les modalités et au pire tu prépareras L1 à distance...

Garde confiance et tu verras ça ira ! Mais ne perds pas ta motivation sinon c'est fichu....

Courage ! Si tu veux on peut échanger nos adresses mail pour garder le contact. Ca serait peut être plus simple. Qu'en penses tu ?